

Ressources Humaines

REF : DRH2014019

Signataire : BC/R. Descamps

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Mériem DERKAOUI

OBJET : Communication du rapport d'activité du SIRESCO. Année 2013.

EXPOSE :

Le SIRESCO est un établissement public de coopération intercommunale régi par le code des collectivités territoriales et la loi n°99-586 du 12 juillet 1999. Son objet est la fabrication, la livraison de repas pour la restauration sociale, qui comprend potentiellement tout type de restauration collective pouvant relever de la mission des villes adhérentes. Le syndicat intercommunal, formé en 1993 à l'initiative des communes de Bobigny et de Champigny-sur-Marne, compte à ce jour 16 communes membres.

Historique du partenariat entre la commune et le SIRESCO :

Dans sa séance du 22 MAI 2003, le Conseil municipal avait approuvé la demande d'adhésion de la commune d'Aubervilliers au SIRESCO (« Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective »), confirmant ainsi la volonté municipale de privilégier un mode de gestion public, dans une démarche de coopération intercommunale.

L'activité du SIRESCO en 2013 :

L'année 2013 a été une année charnière du mandat 2008-2014, symbolisée par le 20^{ème} anniversaire de la création du SIRESCO. La commune de Compans est venue élargir en 2013, le cercle solidaire de la restauration sociale en régie directe.

L'action du SIRESCO se développe sur les enjeux de la restauration collective. Elle est guidée par la dimension sociale. Elle est menée dans une approche globale. Le sens de la politique est travaillé concrètement pour viser le bien être des convives, pour donner du plaisir à la table de la restauration sociale. Le niveau d'activité est élevé, avec plus de 6 millions de repas sociaux. Le secteur scolaire et périscolaire représentent à eux seuls plus de 90 %. La progression de 3 % résulte de l'accroissement du nombre de convives dans toutes les villes et de l'élargissement continu du périmètre des solidarités intercommunales.

La variété de l'alimentation, des plats et la diversité des saisons sont au menu. Le développement de l'alimentation issue des filières de l'agriculture biologique est une démarche constante ; elle représente en 2013, 12 % des approvisionnements des repas sociaux. Sur ce

champ, la progression est structurelle, de sorte à l'inscrire durablement dans les dimensions économiques, sociales, éducatives, de promotion de la santé, qui enrichissent le sens de la restauration sociale.

Dans le domaine de la gestion, l'action du SIRESCO vise à travailler les équilibres financiers qui sont une préoccupation partagée avec les communes adhérentes. Le coût unitaire de gestion du repas scolaire et périscolaire, livré avec le pain, incluant les investissements, est en 2013 de 3,11 € d'un repas scolaire et périscolaire, 62 % sont de la dépense alimentaire. Il demeure inférieur de 4 centimes à ce qu'il était vingt ans en arrière. C'est le niveau du 1^{er} poste budgétaire au regard du budget de fonctionnement.

Une gestion financière maîtrisée, conforme aux orientations syndicales :

Le compte administratif, reflet des actions menées durant l'année, en conformité aux orientations syndicales et dans le contexte général connu des collectivités, se traduit à nouveau cette année, par un résultat positif.

En vue d'ensemble, les dépenses de fonctionnement totales de l'exercice s'élèvent à 24 004 837€.

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 24 385 502€.

Les contributions financières des communes représentent, à elles seules, 98,5% des ressources totales.

Les dépenses d'investissement réalisées, ont été consacrées principalement à l'opération de rénovation-extension-adaptation du site de production culinaire de Bobigny pour 2 318 746€, à l'engagement de l'opération de construction des locaux administratifs pour 1 023 674€. Ces deux opérations représentent 79% des dépenses sur 2013. Les 21% restants ont été consacrés à l'acquisition de matériel et d'équipements de cuisine en accompagnement de la modernisation du site de Bobigny (marmites, cellules de refroidissement, tunnel de lavage des cagettes) mais aussi sur Ivry-sur-Seine (marmite), dans les deux sites pour améliorer des conditions de travail (ouvre-boîtes pneumatiques, trancheurs, machine à laver les sols), ainsi que du matériel d'équipement du nouveau restaurant du personnel à Bobigny.

Quelques données locales :

En 2013, le SIRESCO a fourni pour le compte de notre commune 815 499 repas sociaux, composés de 642 614 repas en restauration scolaire ; de 114 858 repas périscolaires ; de 15 048 repas aux personnes âgées. Le dispositif est complété de portages à domicile pour 42 979.

Durant l'année scolaire, les repas sont servis sur 23 sites de restauration dont 20 sont destinés aux enfants et 3 aux personnes âgées.

Les mercredis 17 sites de restauration fonctionnent ainsi que les 3 pour les personnes âgées.

Pendant les petites vacances et les vacances d'été, deux sites sont également desservis : PISCOP et ASNIERES SUR OISE .

Au vu du rapport annuel d'activité pour l'année 2013 du SIRESCO et de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que : *«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait*

l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale».

Il sera donc proposé au Conseil municipal, en application de l'article suscit , de prendre acte du rapport d'activit  2013 du SIRESCO.

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|-------------------------|-------------------|---------------------------|
| M. BEAUDET Pascal | Représenté par : | M. DAGUET Anthony |
| Mme PEJOUX Claudine | Représentée par : | Mme MERCADER Y PUIG Maria |
| Mme DUCATTEAU Sylvie | Représentée par : | Mme VALLY Sophie |
| M. PLEE Eric | Représenté par : | Mme DERKAOUI Mériem |
| Mme MBONDO Thérèse | Représentée par : | M. CHOUDER Féthi |
| M. KADDOURI Nourredine, | Représenté par : | Mme KOUAME AKOUA Marie |
| Mme RABAH Hana | Représentée par : | M. KARROUMI Sofienne |
| Mme ALVES Presilya | Représentée par : | M. ZAIRI Rachid |
| Mme LENZI Ling | Représentée par : | Mme LENOURY Nadia |

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim
ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2014019

Signataire : BC/R. Descamps

OBJET : Communication du rapport d'activité du SIRESCO. Année 2013.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5212-1 et suivants ;

Considérant que le syndicat intercommunal pour la restauration collective a pour objet la fabrication, la livraison de repas pour la restauration scolaire et sociale notamment ;

Considérant que la commune a adhéré au SIRESCO par délibération du conseil municipal n°153 du 22 mai 2003 ;

Vu le rapport d'activité du SIRESCO présenté pour l'année 2013 ;

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité du SIRESCO pour l'année 2013

Reçu en préfecture le : 19/12/2014
Publié le : 19/12/2014
Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI

